

Département  
du Bas-Rhin

## COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

### EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 19 janvier 2012

Conseillers  
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Philippe KLEIN

Conseillers présents : **7**

#### SEANCE du 27 janvier 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Daniel SHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH, Richard RUSCH, Christian HUBER

Procuration : Marcel NORTH pour Nathalie GEIGER, Richard RUCH pour Alain NORTH

#### COMPTE-RENDU

1° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, retire la délibération n° 2011/62 du 16 décembre 2011 relative à la modification statutaire du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Bassin de la Souffel et entérine la modification des statuts du SIVU du Bassin de la Souffel pour prendre en compte la nouvelle adresse de son siège administratif.

2° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, adopte le plan de financement suivant pour les travaux d'aménagement de l'entrée sud du village :

Dépenses	Prévisions en HT et en €
Travaux – Aménagement de la voirie de l'entrée sud du village	127 400
Frais d'études – Aménagement de la voirie de l'entrée sud du village	10 600

Recettes	Prévisions en €
Conseil Général 67 (contrat de territoire)	37 375
Conseil Général (subvention de voirie)	21 350
<b>TOTAL</b>	<b>58 725</b>

Le reste des dépenses (à savoir 68 675 €) sera financé par les ressources propres de la commune.

3° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide de créer un poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe pour une durée hebdomadaire de 7/35<sup>ème</sup> et un poste de rédacteur territorial pour une durée hebdomadaire de 30/35<sup>ème</sup>.

4° Pour représenter la commune au sein de l'Association Foncière Urbaine Libre sus-désignée, conformément aux règles qui seront adoptées dans les statuts, le conseil municipal décide de nommer :

- à 7 voix pour et deux abstentions, Alain NORTH, Maire ;
- à 8 voix pour et une abstention, Pascal STUTZMANN, premier adjoint ;
- à 8 voix pour et une abstention Philippe KLEIN, conseiller municipal.

Le conseil municipal autorise ces trois représentants à se prononcer sur toutes les questions qui leurs seront soumises.

5° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, adopte les états des restes à réaliser suivants :

- le montant des dépenses d'investissement du budget principal à reporter ressort à cent vingt deux mille deux cent huit euros (122 208 €) ;
- le montant des recettes d'investissement du budget principal à reporter ressort à dix neuf mille deux cent trente deux euros (19 232 €).

Il le Maire à signer ces états et à poursuivre les paiements et les recouvrements dans la limites des crédits figurant sur ces états ; il dit que ces écritures seront reprises dans le budget de l'exercice 2012.

6° Le conseil municipal, à l'unanimité des présents adopte les états des restes à réaliser suivants :

- le montant des dépenses d'investissement du budget annexe à reporter ressort à cent vingt deux mille deux cent huit euros (122 208 €) ;
- le montant des recettes d'investissement du budget annexe à reporter ressort à dix neuf mille deux cent trente deux euros (19 232 €).

Il autorise le Maire à signer ces états et à poursuivre les paiements et les recouvrements dans la limite des crédits figurant sur ces états ; il dit que ces écritures seront reprises dans le budget de l'exercice 2012.

Pour extrait conforme à Wintzenheim-Kochersberg, le 27 janvier 2012.

Le Maire,  
Alain NORTH